



## Nos point forts

### Expertise locale et renommée mondiale

- AIG fournit depuis longtemps des solutions d'assurance dans la région EMEA, avec plus de 3.000 collaborateurs et des capacités de souscription en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique.
- AIG dispose d'une équipe de plus de 80 souscripteurs spécialisée en dommages aux biens, présents dans 18 pays de la région EMEA. Cette équipe est reconnue comme l'une des équipes de souscription les plus expérimentées et les plus compétentes du marché.
- Une équipe de plus de 100 responsables de la relation clients et courtiers dans la région EMEA travaille aux côtés des souscripteurs pour garantir réactivité et expérience transparente pour les clients et les courtiers.
- Nous sommes en mesure d'offrir et de structurer des solutions de protection dommages aux biens et pertes d'exploitation pour de nombreux secteurs d'activité et industries prenant en compte le risque et la complexité de nos clients afin d'atteindre une croissance équilibrée et durable. Nous souscrivons sur la base des informations disponibles et des termes et conditions demandés.

### Ingénierie

- Le réseau mondial d'ingénierie d'AIG propose des analyses comparatives et une expertise dans tous les secteurs d'activité et notamment :
  - Des analyses comparatives et des recommandations d'amélioration des risques pour les grandes entreprises.
  - Des recommandations en matière d'évaluation et d'atténuation des risques pour les entreprises de taille intermédiaire.

### Multinational

- Nous avons des décennies d'expérience dans la mise en place de programmes internationaux pour nos clients grâce à notre réseau mondial.
- L'équipe Multinationale « One AIG » comprend plus de 500 experts dans les domaines de la souscription, du droit, des opérations et des sinistres.
- Des chargés de clientèle multinationaux dédiés aux clients permettent une exécution cohérente des solutions sur-mesure, protégeant les clients au-delà des frontières grâce à une couverture locale possible dans plus de 215 territoires.
- Une expertise exceptionnelle en matière de solutions de fronting pour les captives, avec plus de 500 millions de dollars de primes versées aux captives de nos clients dans la région EMEA chaque année.
- Des outils et des services sur-mesure fournissent à nos clients et aux risk-managers des points de conformité avant la souscription, des analyses territoriales, ainsi qu'un accès en temps réel au résumé du portefeuille, au statut des polices et des primes et aux informations sur les sinistres pour les contrats en cours.

### L'expertise sinistres d'AIG

- Nous disposons d'une équipe de gestionnaires sinistres de nombreuses fois récompensée.
- Notre vaste réseau d'experts offre une expérience cohérente en matière de gestion des sinistres.
- Notre équipe d'experts sinistres se mobilisera pour apporter une réponse rapide en cas d'événement couvert. Dès confirmation de la couverture, elle avancera à l'assuré jusqu'à 50% de la perte estimée dans les 7 jours, lui assurant ainsi un fonds de roulement immédiat dont il a besoin pour les dommages et les réparations, les coûts de nettoyage et les dépenses supplémentaires.

# Nos appétits par Secteur d'activité



Appétits élevés, parts plus élevées, et/ou LCI plus importantes peuvent être déployées à des conditions appropriées.  
**Position d'Apérition plus probable**

Appétit modéré, parts et/ou limites fixées en fonction de la qualité du risque à des conditions appropriées **Position d'Apérition ou de Co-Assurance**

Appétit limité, parts et/ou LCI fixées en fonction de la qualité du risque à des conditions appropriées.  
**Position de Co-Assurance**

Appétit restreint, parts limitées à moins de 10% de la LCI, déploiement d'une capacité modeste à des conditions appropriées en fonction de la qualité.  
**Position de Co-Assurance plus probable**

- Le niveau d'engagement sur un risque est basé sur la part, la LCI limite et l'estimation de l'exposition aux pertes. Il s'agit uniquement d'un guide - chaque cas est fonction des informations disponibles. La qualité du risque, la qualité de l'information et le jugement du souscripteur conduiront à un déploiement de capacité supérieure ou inférieure à ces niveaux indicatifs.
- L'exposition aux catastrophes naturelles et le risque incendie/explosion peut modifier l'appétit pour un risque donné.
- Afin de permettre à AIG de souscrire les risques et de fournir notre meilleure proposition, nous avons besoin :
  - 1) de fichiers de capitaux, 2) rapports de visites
  - 3) d'information sur les interruptions d'activité, les Plans de continuité d'activité et les interdépendances lorsqu'elles sont disponibles.
- Sous réserve de l'engagement d'AIG en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Cette liste n'est pas exhaustive, veuillez nous contacter pour plus d'informations.



## Informations minimales requises

- Nom.
- Activité
  - Note de présentation détaillée (contexte, LCI, sous limites, franchises, proposition d'intercalaire, ...).
  - Rapports de visites de moins de 3 ans.
  - Certificats de conformité pour les installations.
  - Statistique sinistre a minima sur les 5 dernières années.

- Budget cible.
- Fichier des capitaux en format Excel avec la mention de la date de la dernière évaluation des capitaux et comprenant la ventilation des capitaux par site ainsi que la mention détaillée des adresses pour chaque site.

## Participations & Capacités

- Quote-part et en Excess – jusqu'à USD 500 millions (chaque saisine est souscrite sur la base de sa qualité de risque individuelle ainsi que de ses conditions de placement).



## Nos préférences de souscription

Nos appétits couvrent de nombreux secteurs d'activité mais principalement (liste non-exhaustive) :

- Institutions financières, communications, médias et technologies de l'information, risques liés à la fabrication (par exemple, industrie automobile, électronique, équipements électriques, machines), infrastructure, entreprises technologiques, soins de santé, commerces de détail, services généraux, et ensembles immobiliers professionnels.

- Minimum 100 M€ de Capitaux assurés (Dommages directs et Pertes d'Exploitation combinés).
- Nous proposons aussi des couvertures de type terrorisme et violence politique, intégrées au sein de solutions Dommages aux Biens ou en polices à part entière.

- Nous proposons nos solutions en apérition ou en co-assurance, en fonction de la volatilité du secteur d'activité et de son exposition aux catastrophes naturelles. Plus cette volatilité et l'exposition est faible, plus la capacité que nous pourrions offrir sera importante.
- Nous offrons une palette complète de solutions, des textes de garantie standards ou sur-mesure, des services de captives et des programmes internationaux.

## Directeur Dommages aux Biens France

Albert Pham

[albert.pham@aig.com](mailto:albert.pham@aig.com)

## Directeur Commercial France, Belgique, Luxembourg

François Villatte

[francois.villatte@aig.com](mailto:francois.villatte@aig.com)



## Considérations relatives à la capacité

Nous déployons nos capacités sur les éléments suivants :

- Qualité du risque.
- Sinistralité.
- Conditions des programmes et Tarification.
- Engagement à la prévention et à la maîtrise des risques.
- Type d'activité.

Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. AIG détient exclusivement tous les droits d'auteur et tous les autres droits de propriété intellectuelle.

AIG est le nom commercial des activités mondiales d'assurance dommages, vie et retraite, et d'assurance générale d'American International Group, Inc. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse [www.aig.com](http://www.aig.com). Tous les produits et services sont fournis par American International Group, Inc ou par des sociétés affiliées. Les produits et services peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays et juridictions, et l'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrats d'assurance. Les produits et services non liés à l'assurance peuvent être fournis par des filiales ou des sociétés affiliées de l'American International Group Inc.

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1 49.02.42.22 - Facsimile : +33 1 49.02.44.04.